



Bulletin Municipal n° 93

www.legrandserre.fr

LE GRAND-SERRE

Juillet/août/septembre 2018

Le mot du maire

Pour cette année scolaire 2018/2019, nous disons bon courage et bonne chance aux élèves, enseignants et personnel de l'Ecole Primaire et du Collège. Bienvenue à Monsieur Hervé PAYRE, nouveau principal du Collège Bédier à qui nous souhaitons une bonne adaptation et une bonne intégration dans la commune.

Travaux dans le village : après 2 ans de galère et d'encombrement, nous arrivons à la fin de l'aménagement de la grande rue, des diverses places, du square pour enfants et du jardin de la cure. Les travaux de finition seront réalisés courant octobre. Merci pour votre patience et votre compréhension. La prochaine étape concerne la réfection de l'avenue des Terreaux ; le projet est en cours d'étude et de validation au département.

Concernant les divers travaux de la commune, nous tenons à informer les personnes étant à l'initiative de certaines pétitions qu'il serait **opportun** et intelligent de **se renseigner en mairie** avant de faire signer ce genre de documents basés, la plupart du temps, sur des rumeurs erronées et non fondées.

Nous sommes conscients que la vitesse excessive de certains automobilistes à l'intérieur de l'agglomération porte atteinte à la sécurité de nos administrés. Suite à la pose de panneaux adéquats, nous établissons un **nouvel arrêté** que nous adresserons à la gendarmerie aux fins de **verbalisation**.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : 8 réunions de travail ont déjà eu lieu ainsi que 2 visites sur le terrain pour le changement de destination éventuel de certains bâtiments agricoles. Je vous invite à prendre connaissance de l'article qui se trouve à l'intérieur de ce bulletin et sur le site de la commune.

Extension du réseau d'eau potable : les travaux sont pratiquement terminés pour le quartier Nord-Ouest ; les branchements sont prévus pour la mi-octobre. La création de la piste forestière touche à sa fin et les travaux d'adduction d'eau potable pour le hameau de Saint-Julien (tranche 2) vont commencer dans les jours qui viennent.

L'épicerie VIVAL devrait être reprise à la mi-novembre avec des services supplémentaires (boucherie, charcuterie, traiteur). Nous remercions Denis MILLET et Corinne ORERO pour leur bon accueil, leur gentillesse et les livraisons à domicile pour les personnes dans le besoin durant les 6 années passées au Grand-Serre. **A ce propos, je rappelle que nous avons la chance d'avoir des commerces et des artisans sur la commune et je vous invite fortement à ne pas les oublier.**

Départ du Père Guy COLLET : à notre grand désarroi, et avec beaucoup de regret, le Père Collet est contraint et forcé de nous quitter ; début octobre, il va rejoindre sa congrégation à Champagne au Mont d'Or. Durant ces 4 années de présence au Grand-Serre, nous avons apprécié ses services, sa disponibilité, sa gentillesse et sa jovialité. Nous lui adressons un grand merci, garderons un très bon souvenir de son passage dans la commune et la porte de notre village reste grande ouverte pour lui. Avec le départ du Père Collet, nous perdons un homme exceptionnel, un ami, un frère...

Le Maire
Agnès GENTHON

Conseil municipal

Conseil Municipal du lundi 6 août 2018 à 20 h 00

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle bâtie cadastrée AB 497 9, rue de la Dîme

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Remise en ordre de la voirie communale

Vu le rapport favorable d'enquête publique établi par le Commissaire-enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide l'enquête publique et la nouvelle carte qui entérinent la réorganisation de la voirie communale et autorise Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour la domanialité de chacune des voies (documents d'arpentage et actes notariés ou administratifs).

Achat résidence Thiollier

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir l'immeuble bâti de la résidence Thiollier ainsi que les terrains non bâtis attenants, appartenant à EOVI SERVICE ET SOINS, pour un montant de 82 000 €, frais d'acte en sus, et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Convention avec le refuge des Bérauds

Le conseil municipal, avec 9 voix pour et 3 abstentions, approuve la convention avec le refuge des Bérauds à Romans-sur-Isère (Drôme) pour la prise en charge des chats et chiens errants sur la commune moyennant un coût annuel au 1^{er} janvier 2019 de 1.13 € par habitant soit 1 073.50 €, avec une revalorisation de 2% par an. La convention est conclue pour 3 ans soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Maison des Associations : approbation avenants travaux

En raison de travaux supplémentaires imprévus concernant la réfection de la maison des Associations, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les avenants suivants :

-Lot 3 Gros œuvre-maçonnerie, d'un montant de 2 850.40 € HT soit 3 420.48 € TTC portant le marché à 44 705.40 € HT soit 53 646.48 € TTC

-Lot 4 Charpente-couverture-zinguerie, d'un montant de 1 503.25 € HT soit 1 803.90 € TTC portant le marché à 10 837.40 € HT soit 13 004.88 € TTC

-Lot 5 Façade, d'un montant de 1 880.00 € HT soit 2 256.00 € portant le marché à 18 897.90 € HT soit 22 677.48 € TTC

et autorise Madame le Maire à les signer.

La vie associative et divers

COMITE d'ANIMATION : Fête des Classes:

Dès 9h30 les premiers conscrits sont arrivés et pour quelques uns des retrouvailles. Ces derniers ayant quitté le village, pour certains depuis longtemps !

Il a fallu du temps à tous pour échanger leurs souvenirs et les « que deviens tu ? »

Une trentaine de conscrits, allant des nouveaux nés de l'année en passant par une jeune fille de 10 ans à deux dames de la classe 28 .. mais oui !

Les classes 48 et 58 étaient les plus représentées.

Puis à 11 heures, la fanfare emmène les conscrits visiter le village par la grande rue, refaite et superbe, la rue Ninon Vallin, puis une escapade par la rue des terreaux, un arrêt au monument aux morts, et direction la salle du cloître où un apéritif réunissait près de 150 personnes.

Vers les 13h30, les conscrits et leurs amis étaient installés, le repas pouvait commencer.

L'ensemble des 90 convives ont fait honneur à la paella et à la tarte gourmande.

Enfin, vers 15h30, Malika et sa troupe ont enchanté petits et grands, réunis dans la cour du cloître. Le spectacle s'est terminé vers 17h30, et nous nous sommes séparés en remerciant l'ensemble des bénévoles pour leur gentillesse et l'organisation rigoureuse mais festive.



**Bibliothèque
Municipale**
Le Grand Serre

BIBLIOTHEQUE:

Nous accueillons tous les lecteurs adultes moyennant une cotisation annuelle de 11 €.

Pour tous les jeunes de moins de 18 ans l'adhésion est GRATUITE .

Nous intervenons régulièrement dans les classes maternelles et primaires et nous accueillons aussi les enfants de la garderie ponctuellement.

Jusqu'au 29 novembre, aux heures d'ouverture habituels, venez voir l'expo :

« Bulles de rencontres » fruit du dialogue entre les collégiens et lycéens de St Vallier et les ouvriers de l'industrie locale mis en forme par un scénariste de bande dessinée Laurent Galandon.

Des livres sont aussi à disposition dans la « cabine-à-livres » située près de la poste. Le principe : vous prenez un livre et vous en laissez un (en bon état, pas les rebus, qui eux vont à la déchetterie).

Reprise de l'atelier d'écriture ; horaires et lieux indiqués à la bibliothèque.

Nouveauté ce mois-ci : les derniers livres de Musso, Picouly et des découvertes.

DIVERS:

Le film de Niels Tavernier "L'Incroyable histoire du Facteur Cheval" sortira le 16 janvier 2019 dans les salles de cinéma.

La vie associative et divers

Le Club des Dauphines participera au championnat d'Europe de Majorettes du 10 au 14 Octobre à Porec en Croatie

Dates à retenir:

Les Dauphines organisent le repas moules frites le 20 Octobre 2018 à partir de 19h au Gymnase. Repas cuisiné par Laurent du camping (sur réservation).

Le Loto traditionnel aura lieu le 9 décembre 2018 au Gymnase à 14h



Quoi de neuf au CSG ATHLE ?

L'école d'athlétisme démarre fort la saison 2018-2019. L'effectif explose ! Près de 70 enfants ont participé aux séances d'essais de début septembre et se sont inscrits dans la foulée.

Nous nous sommes organisés en conséquence et proposons maintenant 5 séances d'entraînement.

Mais cela ne va pas sans difficultés d'accès aux installations sportives de la commune qui arrivent à saturation compte tenu :

- des besoins du collège pour assurer les séances d'éducation physique et sportive,
- des besoins de la section football du collège,
- des besoins de la section UNSS du collège,
- des sollicitations de toutes les associations basées sur la commune (Club de football d'Hauterives-Grand Serre « FCH-USGS », Club de twirling bâton et majorettes « Les Dauphines », Club d'escalade « Grand Serre à bloc », CSG ATHLE, ...).

Alors y-a-t-il une solution ? Hé oui ! Une piste d'athlétisme !

Le CSG ATHLE « a pris le taureau par les cornes » et travaille ardemment, depuis plusieurs semaines, à l'élaboration d'un cahier des charges partagé avec le collègue J. Bédier pour la réalisation d'une piste d'athlétisme sur la commune du Grand Serre. Ce cahier des charges sera remis prochainement aux élus du département de la Drôme avec pour objectif le lancement d'une étude de faisabilité.

Pour de plus amples renseignements sur le CSG ATHLE, 3 possibilités :

Contactez nous : chrystellegonnet@free.fr ou 06 21 23 09 52,

Visitez notre site internet : <https://csgathle.jimdo.com/>

Venez assister à notre Assemblée générale le vendredi 12 octobre à 19h30 dans la coque du gymnase.



Samedi 20 Octobre
Soirée Moules Frites
à partir de 19h00 Gymnase du Grand-Serre

Menu Adulte
Moules frites, dessert, café + 1 boisson **14,50 €**
ou
Saucisses frites, dessert, café + 1 boisson **12,00 €**

Menu Enfant - de 12 ans: 8,00 €
Saucisses frites, dessert, boisson au verre

Sur Réservation uniquement :
04-75-23-39-17 OU 04/75/68/86/14
06-62-78-35-51

date limite de réservation le 15 octobre

"Possibilité vente à emporter"

Organisée par le club des Dauphines
Repas préparé par Laurent du "Camping du Grand Cerf"

La vie associative et divers

RENTREE SCOLAIRE:



Lundi 3 septembre, tous les élèves de l'école étaient réunis pour une rentrée en musique, en compagnie de Michel Dumoulin.

Sou des Ecoles



Comme chaque début d'année scolaire, le bureau de votre Association des Parents d'Elèves fait son Assemblée Générale.

Cette année il fait peau neuve avec un nouveau logo et un nouveau nom: le Sou des Ecoles !!

Présidente : Sabrina REGNIER / vice-présidente : Laurie BERNARD

Trésorière : Isabelle BORRAS / vice-trésorière : Morgane STEVANCE

Secrétaire : Emilie VALLON.

Nous pouvons déjà vous donner deux dates à réserver pour cette fin d'année :

- le **31 octobre** pour Halloween avec un concours des 3 plus beaux déguisements et des 3 plus belles citrouilles avec un porte à porte coutumier.

- le **2 Décembre** pour un Marché de Noël avec exposants et animations pour nos chérubins (photos avec le Père Noël, maquillage...)

Vous avez aussi la possibilité de participer à notre vente de chocolats, pour toute commande ou informations, contactez Isabelle Borrás au 06 23 04 40 25.

D'autres événements sont en préparation...



L'ART ET LA MATIERE:

L'art et la Matière s'est remis au travail ! Après un festival 2018 qui a vu une belle exposition de Gilbert Frizon au Grand-Serre, L'Art et la Matière est reparti pour 2019. En octobre, nous allons faire visiter les 6 lieux d'expositions aux artistes contactés. Ensuite, les artistes nous présenteront leur projet que nous choisirons pour le festival 2019 (les plus adaptés aux sites et à la meilleure valeur artistique). Sur le Grand-Serre, 2 lieux sont possibles : l'église de Saint-Julien et le nouveau jardin de la Cure. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant de la suite.... sans trop vous en dire pour ne pas vous dévoiler l'installation à venir et vous en laisser la surprise en juin prochain !

Pour toute information sur l'ensemble du Festival : <http://lartetlamatiere.pagesperso-orange.fr>



ASSOCIATION de RESTAURATION de l'ÉGLISE ST MAMERT Journée festive du dimanche 14 octobre 2018

Nous informons tous les Grands-Serrois et amis des villages environnants que notre Association organise le dimanche 14 octobre, au gymnase du Grand-Serre, une journée festive qui comprendra 2 parties aussi agréables l'une que l'autre :

Un repas copieux, préparé avec le plus grand soin, servi à partir de 12h30.

Une partie de divertissement musical avec la chorale « Nouvelles Légendes » que nous sommes si heureux d'accueillir une nouvelle fois au Grand-Serre.

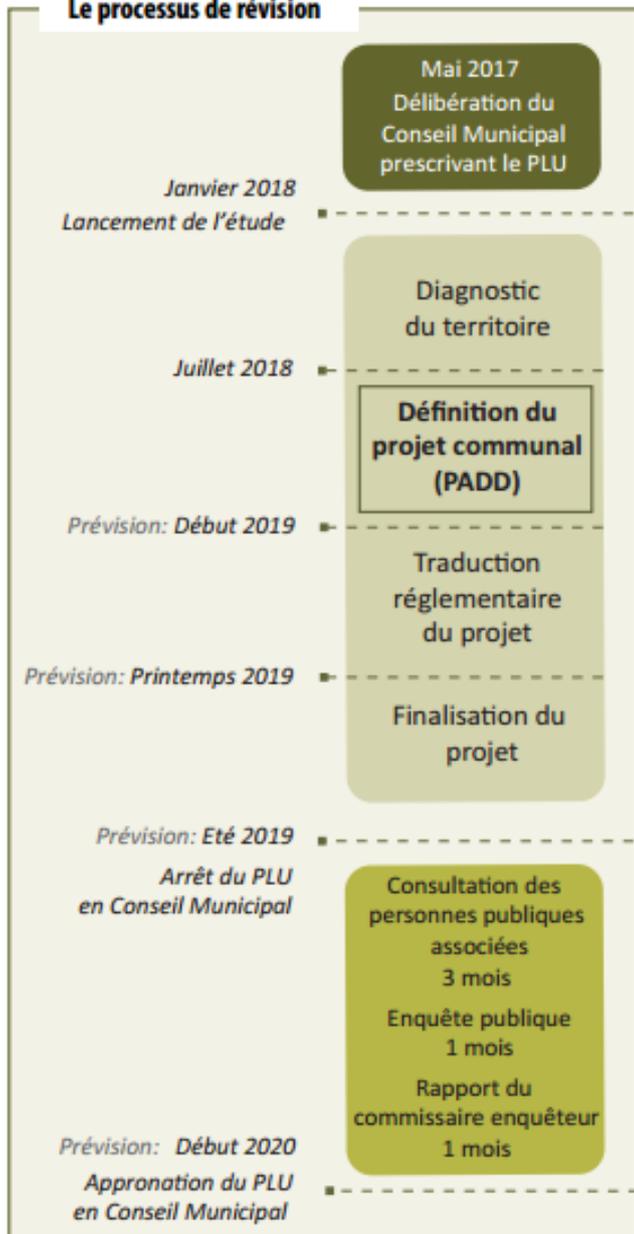
Pour permettre aux organisateurs de préparer cette journée dans de bonnes conditions, il est demandé, avec insistance, de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire et de le faire avant le lundi 8 octobre, auprès de :

* Mme ROUX Bernadette : 04 69 29 27 55

*M/Mme ARPIN Noël : 04 75 68 98 10

Prix de la journée : 20 € (10 € pour les jeunes de moins de 12 ans)

Le processus de révision



Les enjeux issus du diagnostic

Le diagnostic de territoire, première étape de la révision du PLU, a été présenté aux personnes publiques associées fin juin 2018. Les atouts et contraintes du territoire ont été mis en lumière et les principaux enjeux sont définis. Ils constitueront le fil conducteur du projet.

La reconquête du centre-village, une priorité pour la commune

Le bourg du Grand-Serre sur son éperon est un marqueur fort de l'identité du territoire. Malgré une croissance régulière de la population, le bourg a été délaissé ces dernières décennies. Redonner de l'attractivité au centre-bourg pour y habiter, travailler, consommer... est un enjeu fort que le PLU doit accompagner.



Un patrimoine bâti, naturel et paysager exceptionnel à préserver pour les générations futures

Milieus naturels remarquables, paysages agricoles, bourg médiéval, corps de fermes... sont des ressources fragiles qui contribuent au cadre de vie et à l'attractivité du territoire. Le PLU doit participer à leur protection.



Un territoire de proximité

Le Grand-Serre n'est pas un village dortoir. Le bon niveau d'équipement (école, collège, santé...), les activités économiques locales (commerce, industrie, agriculture, tourisme) et l'offre diversifiée en logement sont des atouts à conforter qui participent à la qualité de vie des habitants.



Prochaine étape :

le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD exprime le projet de la commune pour les 10 ans à venir. Il définit des choix de développement qui se traduiront dans le règlement du PLU. La commune souhaite associer les habitants et les acteurs du territoire à son élaboration.

Une visite commentée du bourg, suivie d'un atelier participatif en mairie sera organisée cet automne

(la date et l'heure seront précisées ultérieurement)

Cette journée d'échange doit permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur l'évolution du village afin de réfléchir ensemble aux actions qui permettront de renforcer le dynamisme communal et le « vivre ensemble ».



Un projet à bâtir au service d'un développement cohérent et équilibré

Renforcer l'attractivité communale, préserver les ressources naturelles, protéger les terres agricoles, limiter la consommation foncière, se prémunir contre les risques naturels et technologiques... sont autant de défis à relever. Le projet de PLU doit aider la commune à se développer dans ce sens.

DIVERS

Permanences Gratuites Conseils habitat Octobre 2018

Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement

À travers son nouveau guichet unique « Objectif Habitat », la Communauté de communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLIHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires. Lors de permanences gratuites, les particuliers pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.

Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.

Permanence Conseils Habitat OCTOBRE 2018 :

CHATEAUNEUF DE GALAURE	SAINT RAMBERT d'ALBON	SAINT VALLIER
Mardi 9 octobre	Jeudis 11 et 25 octobre	Jeudis 4 et 18 octobre
de 8h30 à 10h30 à la mairie de Châteauneuf de Galaure 7 place de la mairie	de 10h00 à 12h00 à la mairie de Saint Rambert d'Albon	de 14h00 à 16h00 à la mairie de Saint Vallier à la salle des Sociétés

Renseignements : Objectif Habitat – Tel. 04 75 23 54 46 / mail : habitat@portededromardeche.fr

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour **les travaux d'économie d'énergie** chez les propriétaires occupants sont :

45% du HT pour les propriétaires modestes 60% du HT pour les propriétaires plus modestes

L'Anah subventionne jusqu'à **20 000 € HT** de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

ETAT CIVIL:

Naissances :

-Catalyna JOBERT	le 16 juin 2018
-Eva SANTOS DUMOULIN	le 24 juin 2018
-Lorenzo ROUBLIC	le 9 juillet 2018
-Paul MILAN DUCOURNAU	le 28 juillet 2018
-Timéo REGNIER	le 29 juillet 2018
-Gaston GROS	le 30 juillet 2018

Décès :

-Eugène BECHARD
le 15 septembre 2018

Mariages :

Fabien BESSET et Véronique DEWAELE
le 7 juillet 2018

Anthony PORTE et Mélody RIFFARD
le 4 août 2018

Caroline VOLLE et Gaétan RIOU
le 1er septembre 2018

Emmanuel LASSAUX et Caurie MOREL
le 15 septembre 2018

Le Grand Serre pratique

<p>MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — 📠 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00</p>	<p>EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galauré à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr</p>
<p>Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi</p>	<p>Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46</p>
<p>ERDF Dépannage 0972 675 026</p>	<p>GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou le site www.grdf.fr</p>
<p>Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — 📠 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr</p>	<p>DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02</p>
<p>SERVICE DES EAUX VEOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Aires à Châteauneuf de Galaure</p>	<p>ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — 📠 04 75 68 89 69</p>
<p>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h30 à 17h30 en période scolaire Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du 8 novembre Vendredi 10h00 à 12h00 Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00 exceptionnellement pour novembre le 17 1er et 15 décembre. 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr</p>
<p>MARCHE Tous les vendredis matin sur la place des halles Marché bio à Hauterives tous les samedis matins.</p>	<p>En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit (Mr COHET) 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00</p>

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Dépôt légal: juillet août septembre 2018 500 exemplaires Distribution: La Mairie